



Le trait d'union

l o i s i r e t s p o r t

Volume 12, numéro 2 / Octobre 2011

SOMMAIRE

Passion bénévole Colloque de l'action bénévole du Québec Cap sur les jeunes bénévoles 2
Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin 3
Nouveau programme du MELS : La culture du sport à l'école secondaire publique 4
SOGO ACTIVE peut vous aider à faire bouger les jeunes Gala Méritas sportif 2012 5
Secondaire en spectacle Les Rendez-vous culturels pour la jeune relève amateur 2012 Concours Aiguise ta matière grise 6
Les budgets municipaux en cours de préparation, il faut donc prévoir... Le loisir public : une mission à redéfinir Semaine provinciale du loisir du 6 au 12 novembre 2011..... 7
Défi Santé 5/30 : Les municipalités débordent d'énergie Réseau du sport étudiant du Québec – Est-du-Québec Tout le monde dehors (nouvelle émission à Télé-Québec)..... 8

UN NOUVEAU PROGRAMME POUR SOUTENIR LES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES DANS LES ÉCOLES SECONDAIRES DU QUÉBEC EST LANCÉ

Le programme *Jeunes actifs au secondaire* est officiellement disponible aux écoles secondaires publiques du Québec. Le but principal du programme *Jeunes actifs au secondaire* est d'augmenter la persévérance et la réussite scolaires des élèves. Les activités parascolaires donnent aux élèves des occasions de s'engager dans la vie de l'école. Elles permettent d'accroître le sentiment d'appartenance des élèves envers l'école et de leur offrir un milieu de vie attrayant qui leur donne le goût d'y rester. Ce programme vise à augmenter le taux de participation des élèves aux activités parascolaires, particulièrement ceux à risque de décrocher, ainsi qu'à offrir une diversité d'activités parascolaires (activités physiques/sportives, culturelles et communautaires).

Aspects financiers du programme :

- **10 M\$ sont alloués à des projets locaux** proposant des activités physiques/sportives, culturelles et communautaires que les écoles peuvent soumettre à leur commission scolaire.
- **1 M\$ est réparti entre les régions**, afin de prendre en considération le facteur géographique et de couvrir certains frais de transport dans le but de favoriser la participation d'un plus grand nombre d'élèves aux activités parascolaires.

Les montants seront versés *a priori* aux commissions scolaires qui devront s'assurer du respect des critères du programme, dont celui d'allouer minimalement 40 % du budget à des activités culturelles.

Les précisions concernant le programme *Jeunes actifs au secondaire*, notamment les critères à respecter, le formulaire à remplir par les écoles pour soumettre des projets ainsi que celui que les commissions scolaires doivent transmettre au Ministère pour faire état des projets retenus, se retrouvent sur le site web du MELS au <http://www.mels.gouv.qc.ca/jeunesactifs>.

PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER EN LOISIR 2011-2012

L'URLS du Bas-Saint-Laurent tient à rappeler à ses membres qu'ils peuvent recevoir un soutien financier pour la réalisation de leurs projets dans le cadre du programme de soutien financier en loisir 2011-2012. Les demandes peuvent être présentées de façon continue jusqu'au 28 février 2012. Rappelons que devant le grand nombre de demandes, un seul projet par organisme demandeur pourra être accepté au cours de l'année. Visitez le site Internet de l'URLS pour le détail du programme et les formulaires de demande : www.urlsl-bsl.qc.ca.



Passion **BÉNÉVOLE**

Passion bénévolé est un outil de référence incontournable offert gratuitement à la population ainsi qu'aux comités et organismes sans but lucratif de tout le Bas-Saint-Laurent.


Ce moteur de recherche d'opportunités d'action bénévolé permet aux gens de la région de découvrir

les possibilités d'implication qui pourraient leur convenir et d'y répondre facilement.

Quant aux organismes et aux comités à but non lucratif, ils obtiennent un moyen accessible et novateur pour diffuser l'information sur leurs postes bénévolés à combler. Alors pour découvrir et faire connaître les offres d'action bénévolé au Bas-Saint-Laurent, visitez le site Internet : <http://www.passionbenevole.ca/>

COLLOQUE

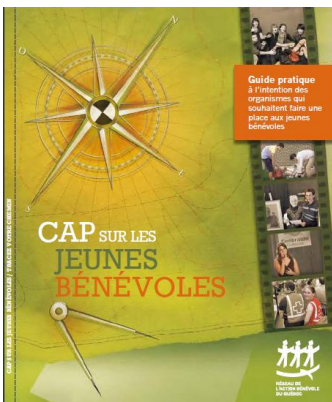
5-6 DÉCEMBRE 2011



RÉSEAU DE
L'ACTION BÉNÉVOLE
DU QUÉBEC

COLLOQUE DU RÉSEAU DE L'ACTION BÉNÉVOLE DU QUÉBEC

Les 5 et 6 décembre prochain, le Réseau de l'action bénévolé du Québec (RABQ) tiendra un colloque national de l'action bénévolé. Ce Colloque soulignera les dix ans de l'Année internationale des bénévolés. À cette occasion, des ateliers permettront de faire le point et de réfléchir à l'évolution de l'action bénévolé depuis les dix dernières années. Pour plus d'information, visitez le site Internet du Réseau de l'action bénévolé du Québec au www.rabq.ca.



CAP SUR LES **JEUNES BÉNÉVOLES**

Le Réseau de l'action bénévolé du Québec (RABQ) a élaboré un guide d'intervention et d'accompagnement et a mis sur pied une formation *Cap sur les jeunes bénévolés* destinée aux organismes qui souhaitent faire une place aux jeunes de 15 à 35 ans.

À l'écoute des besoins de leurs membres, l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent et l'Association des travailleurs en loisir municipal du Bas-Saint-Laurent se joignent au Réseau de l'action bénévolé du Québec afin d'offrir aux intervenants en loisir municipal la formation « *Cap sur les jeunes bénévolés* ».

L'objectif de cette formation est de faciliter l'appropriation du contenu du guide et de favoriser un passage à l'action dans les organismes. Plus précisément, elle vise à :

- Amener les organismes à faire un diagnostic de la place des jeunes bénévolés dans leur organisation;
- Prendre conscience de différents éléments relatifs aux jeunes bénévolés (apports, caractéristiques, besoins, difficultés rencontrées);
- Amorcer un processus de mise en action pour favoriser la place des jeunes bénévolés dans l'organisme.

Cette formation de 6 heures est gratuite. À la fin de celle-ci, les participants et participantes auront en main l'ensemble des outils dont ils auront besoin pour redonner la formation auprès des organismes de leur milieu. **Le RABQ donnera une formation de formateur le 15 novembre prochain, à Rimouski.**

Pour toute question sur la formation, contactez :

Jean Marion, URLS du Bas-Saint-Laurent, au 418 723-5036 poste 222 ou marionj@globetrotter.net

ou

Marine Sériès, chargée de projet au RABQ, au 1 866 496-4004 ou marineseries@rabq.ca

Volet régional - Bas-Saint-Laurent

LAURÉAT



PAUL BEAULIEU

Témiscouata-sur-le-Lac

Depuis quarante ans, cet enseignant en éducation physique carbure au bénévolat. Son but : servir la communauté. En 1997, il a pris sa retraite. Dès lors, Paul Beaulieu sera comblé, car il pourra consacrer tout son temps au développement des loisirs et du sport.

Dès 1971, il joint le Service des loisirs de Cabano, entre autres, comme entraîneur de l'équipe féminine de balle-molle. Après la création de la Commission intermunicipale des loisirs, il met l'accent sur l'aménagement de terrains de jeux dans plusieurs paroisses. Puis, M. Beaulieu met tout son cœur dans le Club d'athlétisme de Cabano, dont il a entraîné les athlètes jusqu'en 2009. Sensible à la situation des élèves démunis et potentiellement décrocheurs, il souhaite développer leur estime de soi

grâce aux sports. Bénévole à tous les jeux d'été régionaux, il organise également les seules compétitions d'athlétisme en hiver. Il s'associe à la Fondation Ti-Bouleau, qui distribuait alors des bourses aux athlètes voulant atteindre un niveau supérieur. Enfin, il collabore à d'autres activités : marche, vélo, tennis, hockey, etc.

Depuis sa retraite, M. Beaulieu ne chôme pas! Que ce soit au Centre de plein air du Mont Pit, où il a accompli un travail remarquable en tant que président, au Club de ski de fond de Cabano, au Festival du carton, pour lequel il a organisé les premières Cartonlympiades, au Club de marche Phil Latulippe, dont il est membre fondateur, au Comité de la plage de Cabano ou pour la recherche de commanditaires, il répond toujours « présent ».

Paul Beaulieu est l'homme que tout organisme rêve d'avoir dans son équipe. Un grand bénévole dont le travail essentiel demeure trop souvent dans l'ombre. Ce qui n'est plus le cas!

Volet national en loisir

LAURÉAT



DAMIEN LEMAY

Saint-Anaclet

Depuis qu'il a fondé le club d'astronomie de Rimouski en 1981, Damien a consacré un nombre incalculable d'heures à promouvoir, soutenir et organiser ce loisir scientifique, pour les astronomes amateurs et pour le public en général, incluant le milieu scolaire. Sa contribution aux niveaux local et canadien est importante, mais son influence au Québec en général reflète bien l'apport considérable de son implication.

De plus, tout au long de sa carrière d'astronome amateur, il a guidé les nouveaux venus aussi bien dans leurs choix d'instruments, que dans leurs premières observations. Chaque année, il donne des dizaines de conférences dans les écoles, les camps scouts, les parcs, etc. La profondeur de ses connaissances fait de lui un vulgarisateur hors pair.

Un des moments forts de son œuvre fut sans doute l'Année mondiale de l'astronomie en 2009 (AMA2009). Comme président de la Fédération des astronomes amateurs du Québec, il était membre du comité canadien et de celui du Québec.

Le PRIX DOLLARD-MORIN au niveau national reconnaît les trente années de bénévolat de M. Damien Lemay.



Unité Régionale de Loisir et de Sport
du Bas-Saint-Laurent

Éducation,
Loisir et Sport

Québec



CANDIDATS

VOLET RÉGIONAL



YVES BRETON
Ville de Dégelis



MADELINE MOREAU
Ville de Saint-Pascal

VOLET RELÈVE



VÉRONIQUE SIMARD
Municipalité de Sayabec

VOLET SPÉCIAL

30^e Anniversaire –
Année internationale des
personnes handicapées



MÉLANIE LAVOIE
Les Cœurs à cœur
de Matane

LA CULTURE DU SPORT À L'ÉCOLE SECONDAIRE PUBLIQUE

Le programme *La culture du sport à l'école secondaire publique* met à la disposition des directions d'écoles secondaires publiques une aide financière pour soutenir prioritairement les équipes sportives existantes, pour l'achat d'équipement et de costumes ainsi que le soutien à l'embauche d'entraîneurs ou d'entraîneuses.

But du programme – Le but du programme est de favoriser la persévérance scolaire, en utilisant le sport comme levier pour accroître la motivation et le sentiment d'appartenance des élèves.

Objectifs du programme – L'objectif du programme est que chaque école secondaire publique puisse soutenir une équipe sportive participant à un réseau de compétitions interscolaire.

Élèves visés – Le programme s'adresse à l'ensemble des élèves québécois du secondaire (secteur des jeunes) des écoles publiques francophones et anglophones.

Éléments soutenus – Le soutien financier offert dans le cadre du programme est destiné exclusivement à l'acquisition par l'école de l'équipement léger et des costumes des participants et participantes, et pour la rémunération d'un entraîneur ou d'une entraîneuse (ou, au besoin, des entraîneurs) d'une équipe existante de sport collectif (ex. : football, hockey, basketball, volleyball), ou d'un sport individuel (ex. : badminton, athlétisme).

Équipement, pièces de costumes admissibles – L'équipement admissible au soutien financier comprend les balles, ballons et autres pièces d'équipement léger nécessaires à l'entraînement, l'équipement protecteur et les vêtements nécessaires à l'entraînement et aux compétitions, comme les shorts, maillots ou chaussettes aux couleurs de l'équipe. Sont exclus : les dépenses reliées au transport et à l'équipement lourd, les blousons ou anoraks non nécessaires pendant l'entraînement et les compétitions.

Conditions d'admissibilité – Les projets admissibles de soutien d'une équipe sportive sont ceux qui concernent un sport régi par une fédération sportive reconnue par la Direction du sport, du loisir et de l'activité physique et pour lequel le Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) offre ou peut offrir des services; où l'entraîneur, l'entraîneuse ou les entraîneurs ciblés est ou sont titulaires d'une certification 4 du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) ou est ou sont engagés dans un processus de formation menant vers celle-ci; qui sont présentés par une école, un groupe d'écoles ou une commission scolaire.

Les demandes de soutien financier doivent être présentées à l'aide du formulaire *La culture du sport à l'école secondaire publique – Demande d'allocation de fonctionnement* prévu à cette fin, qui doit être signé par la direction de l'école concernée et de la directrice ou du directeur général à la commission scolaire.

Aucune école ne pourra bénéficier du soutien financier offert dans le cadre du présent programme pour soutenir plus d'une équipe, sauf si l'école comprend plusieurs bâtiments; dans ce cas, il sera possible de soutenir une équipe par bâtiment.

Date limite pour l'exercice financier 2011-2012 – Le formulaire de demande devra être déposé **avant le 23 décembre 2011**. Toutes les demandes doivent être déposées à la Direction du sport, du loisir et de l'activité physique à l'attention de M. Martin Clérout.

Pour 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014, l'allocation annuelle maximale par équipe dépend de la discipline et est la suivante :

	<i>Équipement léger et costumes</i>	<i>Rémunération de l'entraîneur ou des entraîneurs</i>
Football	25 000 \$	7 000 \$
Hockey	10 000 \$	2 000 \$
Autres sports d'équipe	2 500 \$	2 000 \$
Sports individuels	1 250 \$	1 000 \$

Pour tout renseignement complémentaire concernant le programme, communiquez avec M. Martin Clérout au MELS au 418 646-6137 poste 3661 ou par courriel à martin.clerout@mels.gouv.qc.ca. Visitez le site du MELS : <http://www.mels.gouv.qc.ca>.



SOGO ACTIVE peut vous aider à faire bouger les jeunes!

Le programme de promotion de l'activité physique élaboré par ParticipACTION en 2008 et géré par l'AQLM et ses partenaires au Québec peut vous aider à faire bouger les jeunes **de 13 à 19 ans** grâce à ses subventions pouvant atteindre 1 000 \$ (disponibles jusqu'au 31 mars 2012) et à son site Internet www.sogoactive.com qui permet aux jeunes de se joindre aux défis que vous organiserez.

1^{re} étape : inscription comme organisme hôte sur le site www.sogoactive.com

Les organismes hôtes peuvent être des municipalités, des maisons de jeunes, des centres communautaires de loisir, des clubs sportifs, des écoles ou tout autre organisme sans but lucratif offrant des activités physiques aux jeunes de 13 à 19 ans. Il vous faudra créer et noter un mot de passe de six caractères. Lorsque votre inscription sera validée par notre équipe, vous recevrez un courriel de sogo@loisirmunicipal.qc.ca vous expliquant comment présenter une demande de subvention. De plus, votre organisme recevra une trousse de bienvenue à l'effigie de Sogo Active afin de faciliter la promotion de votre activité.

2^e étape : créer un défi et faire une demande de subvention

Lorsque votre inscription comme organisme hôte aura été validée, vous pourrez aller ouvrir une session (en haut à droite du site www.sogoactive.com) en utilisant l'adresse courriel fournie et le mot de passe créé lors de l'inscription. Lorsque vous aurez ouvert une session, vous aurez la possibilité de créer un défi. Ne tenez pas compte du maximum de 250 \$ ou 500 \$ indiqué dans le formulaire, car au Québec, le montant maximal admissible est de 1 000 \$.

La subvention peut servir à acheter de l'équipement, rémunérer un instructeur, louer une salle, amortir des frais de transport, etc. C'est vous qui gérez l'argent. Il est nécessaire que votre organisme s'implique dans la démarche : prêt de l'équipement, d'une installation, instruction/supervision gratuite, promotion du programme, encadrement organisationnel, etc.

Les organismes hôtes Sogo Active peuvent organiser deux types de défis admissibles :

- 1) Défi continu : projet impliquant des groupes de jeunes qui veulent être actifs sur une durée minimale de quatre semaines consécutives à raison d'un minimum de 60 minutes d'activité physique par semaine
- 2) Événement unique : événement ou activité ponctuelle faisant la promotion de l'activité physique et du programme Sogo Active.

3^e étape : analyse de la demande de subvention

Lorsque vous soumettez une demande de subvention en créant un défi sur www.sogoactive.com, votre coordonnateur provincial en est avisé par courriel. Notez que nous traitons chaque demande de financement le mois suivant sa date de dépôt. Par exemple, une demande de financement enregistrée en juin 2011 serait traitée d'ici la fin de juillet 2011. Acceptation, refus ou révision du montant initial demandé, vous recevrez donc une réponse d'ici la fin du mois à venir.

4^e étape : invitez vos jeunes à accepter le défi (une fois votre demande de financement acceptée)

Nos subventions sont étroitement liées au nombre de jeunes inscrits sur le site www.sogoactive.com. Afin de se joindre à votre défi et de l'accepter, les jeunes doivent s'inscrire individuellement en ouvrant à leur tour un compte personnel sur SogoActive.com. Si vous désirez les inscrire vous-même, vous devez obtenir l'accord verbal du jeune et de ses parents, car vous aurez besoin de l'adresse courriel du jeune, de celle de ses parents, de sa date de naissance, de son numéro de téléphone et de son adresse à la maison (N.B. : en tant que responsable d'organisme, il est possible d'inscrire votre nom et votre adresse courriel comme adulte responsable en plus de reporter les coordonnées de votre organisme pour remplir la fiche). Ensuite, vous pouvez envoyer un message directement aux participants à partir de la page de votre compte d'organisme associée à votre défi. Vous n'avez qu'à noter individuellement leurs adresses courriel dans la boîte de dialogue créée à cet effet.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à contacter : David Gaudreau, coordonnateur du programme Sogo Active pour le Québec, au 514 252-5244 poste 4 ou à sogo@loisirmunicipal.qc.ca.



Gala Méritas *sportif* du Bas-Saint-Laurent 2011

C'est le 12 novembre prochain, à l'Hôtel Rimouski, que se déroulera la 37^e édition du Gala Méritas sportif du Bas-Saint-Laurent. L'URLS du Bas-Saint-Laurent a reçu 99 mises en candidature pour les 14 titres à l'enjeu. Ces candidatures proviennent de 17 disciplines différentes et des 8 MRC de la région. Encore une fois cette année, la qualité des dossiers a mené à plusieurs discussions au sein du comité de sélection. Félicitations aux associations régionales pour le travail de sélection dans leur discipline respective!

Si vous désirez participer à cette soirée, vous pouvez vous procurer des billets au coût de 30 \$, en communiquant avec Lucie Ouellet au 418 723-5036 poste 221.



SECONDAIRE EN SPECTACLE

... de retour

Les écoles sont invitées à s'inscrire dès maintenant au programme Secondaire en spectacle 2011-2012 en remplissant le formulaire d'adhésion en ligne au www.secondaireenspectacle.gc.ca.

Les premières rencontres de concertation auront lieu au cours du mois d'octobre. Les calendriers des finales locales et régionales sont disponibles sur le site Internet du programme et ils seront mis à jour régulièrement. Notez que 3 finales régionales sont prévues, soit à Rimouski le 24 mars 2012, à Rivière-du-Loup le 13 avril 2012 et à Trois-Pistoles le 20 avril 2012.

Pour plus d'informations sur le programme, consultez le site Internet de Secondaire en spectacle ou communiquez avec Josée Longchamps au 418 723-5036 poste 230 ou à sesbsl@globetrotter.net.

De plus, cette année, à partir des objectifs du programme Jeunes actifs au secondaire dédié aux écoles, la Corporation Secondaire en spectacle souhaite développer de nouveaux volets à son programme habituel. À titre d'exemple, voici les thèmes qui seront exploités : jeunes journalistes, photographie, improvisation, art culinaire, Festifilm. Le développement du loisir culturel sera d'ailleurs à l'ordre du jour lors de la réunion de concertation des intervenants scolaires prévue dans les prochaines semaines.

Les Rendez-vous culturels pour la jeune relève amateur 2012

Le programme de soutien financier *Les Rendez-vous culturels pour la jeune relève amateur 2012* sera lancé au début du mois de novembre prochain. La signature d'une entente triennale impliquant le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), la Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent et l'URLS du Bas-Saint-Laurent a permis de bonifier l'enveloppe régionale de façon significative, passant de 13 018 \$ à 22 000 \$.

Les organismes à but non lucratif, promoteurs d'un projet culturel, recevront l'information et celle-ci sera également disponible sur le site Internet de l'URLS du Bas-Saint-Laurent, gestionnaire du programme, www.urls-bsl.gc.ca.

Pour toute question, communiquez avec Lucille Porlier au 418 723-5036 poste 226 ou à lporlier@globetrotter.net.



Concours AIGUISE TA MATIÈRE GRISE!

Un nouvel outil pour susciter
le goût d'apprendre chez les jeunes

La vice-première ministre et ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M^{me} Line Beauchamp, a participé au lancement du concours *Aiguisse ta matière grise!* Ce concours, une initiative du triathlète bien connu Pierre Lavoie, reconnaît l'importance et encourage l'appui des parents dans la réussite scolaire de leurs enfants. Il se déroulera du 1^{er} au 30 novembre dans les écoles primaires participantes du Québec.

Le concours est similaire et complémentaire au concours *Lève-toi et bouge!*, organisé par l'équipe du Grand défi Pierre Lavoie. Au lieu d'amasser des cubes d'énergie, les élèves accumuleront des cubes de matière grise pour chaque tranche de 15 minutes d'activités d'apprentissage ludiques effectuées en compagnie d'une personne plus âgée, que ce soit un frère, une sœur, un parent ou un grand-parent.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a contribué à la concrétisation de ce projet par une aide financière de 200 000 \$ accordée dans le cadre du Programme de soutien à des partenaires en éducation. L'entreprise Rio Tinto Alcan a également soutenu financièrement le projet et l'organisme Allô Prof a participé à l'élaboration du contenu des activités proposées dans le cadre du concours. **Visitez le site : <http://aiguisetamatieregrise.com/fr>**

LES BUDGETS MUNICIPAUX EN COURS DE PRÉPARATION, IL FAUT DONC PRÉVOIR...

Au cours de l'été 2011, plusieurs municipalités ont reçu une aide financière d'Emploi été Canada pour leur engagement de moniteurs de terrain de jeux. Comme les dirigeants municipaux sont en période de planification budgétaire, nous pensons opportun de prévoir un plan advenant des coupures financières dans les subventions fédérales ou le refus de votre demande en 2012. En cette période d'incertitude économique et politique, n'est-il pas plus prudent de prévoir, dans votre planification, le financement du salaire des animateurs de terrain de jeux ainsi que leur formation? Il serait extrêmement dommage que faute de planification, des enfants et leurs parents soient privés d'animation durant la période estivale.



Le loisir public : une mission à redéfinir?

C'est sous le thème **Le loisir public : une mission à redéfinir?** que se sont tenus, à Rimouski, la **12^e Conférence annuelle du loisir municipal et le Colloque du Regroupement des URL**. En effet, du 5 au 7 octobre dernier, l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) et le Regroupement des Unités régionales de loisir et sport (RURLS) ont uni leurs efforts afin d'offrir une programmation riche et diversifiée aux quelque 500 participants, provenant de l'ensemble du Québec.

La Ville de Rimouski, hôtesse de l'événement, est fière de la tenue de cette activité dont les réflexions portaient notamment sur la redéfinition du rôle, de la mission et de la vision du loisir municipal afin de satisfaire les besoins émergents de nos communautés québécoises.

À cette occasion, plus de 80 ateliers et présentations étaient au programme ainsi qu'un salon regroupant plus de 50 exposants. Vous pouvez d'ailleurs avoir accès au contenu des divers ateliers et présentations en visitant le site Internet de l'Association québécoise du loisir municipal au <http://www.loisirmunicipal.qc.ca/> sous l'onglet *Conférence annuelle*.

Cet événement provincial fut organisé par l'Association québécoise du loisir municipal, la Ville de Rimouski et l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent.

Du 6 au 12 novembre 2011, la Fédération québécoise du loisir en institution (F.Q.L.I.) et ses associations régionales tiennent leur **SEMAINE PROVINCIALE DU LOISIR**

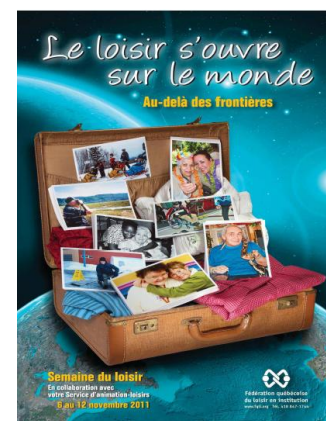
Sous le thème « **Le loisir s'ouvre sur le monde - Au-delà des frontières** », la Semaine provinciale du loisir de la Fédération québécoise du loisir en institution se tiendra du 6 au 12 novembre 2011. L'objectif de cette semaine est de faire la promotion du loisir dans les établissements de santé au Québec.

La F.Q.L.I. compte actuellement quelque 350 installations membres où près d'un millier d'intervenants spécialisés agissent directement auprès d'usagers hébergés ou de personnes utilisant les différents services du réseau. Pour une 23^e année consécutive, la F.Q.L.I. et ses associations régionales veulent profiter de cet événement pour sensibiliser, informer et éduquer sur l'apport essentiel du loisir dans la qualité de vie de l'usager, et ceci, au sein des centres d'hébergement, des résidences privées, des centres de réadaptation, des centres psychiatriques, des centres de jour, des ressources intermédiaires et/ou de type familial et des organismes communautaires.

Le loisir est indispensable dans le réseau de la santé. Il a des bienfaits psychologiques et physiologiques, aide à prévenir ou à lutter contre la maladie, augmente l'espérance de vie, aide à maintenir ou à rétablir les capacités et les aptitudes physiques, mentales, sociales et affectives tout en améliorant aussi la qualité de vie des individus dans leur milieu.

Il est prouvé que l'exécution au quotidien d'activités de loisir engendre des effets bénéfiques comme l'épanouissement, l'amélioration de l'état de santé, les habiletés motrices, le rétablissement plus rapide en cas de maladie ou d'invalidité, les habiletés sociales, ainsi que le maintien de la qualité de vie. Les loisirs sont une composante fondamentale et essentielle de la vie saine. Les loisirs peuvent jouer un rôle déterminant dans l'éducation et dans la responsabilité donnée aux individus de faire des choix de modes de vie sains.

Pour plus d'information, visitez le site Internet de la Fédération québécoise du loisir en institution : www.fqli.org.





LES MUNICIPALITÉS DÉBORDENT D'Énergie!

Faire bouger nos jeunes et les faire manger mieux, voilà le défi lancé par *Municipalités et familles, ensemble pour des enfants en santé!* En tant que municipalité ou communauté locale, vous jouez un rôle déterminant dans la promotion des saines habitudes de vie, des équipements, des infrastructures et des services municipaux qui encouragent et facilitent les choix santé pour vos citoyens. Que vous soyez une petite ou grande municipalité, en territoire urbain ou rural, vous êtes conviée à mobiliser familles et citoyens afin qu'ils adoptent un mode de vie actif et une saine alimentation. En mettant de l'avant des initiatives porteuses, vous ferez de votre milieu un endroit où collectivité rime avec santé!

Voilà la chance de vous engager activement à relever ce défi, et ce, par le biais de trois grandes orientations :

- **sensibiliser, mobiliser et soutenir** les familles autour de saines habitudes de vie;
- faire connaître davantage et surtout, **rendre accessibles les infrastructures, les équipements et les services** qui favorisent un mode de vie actif et une saine alimentation;
- poursuivre la mise en place et le développement **d'environnements favorables aux saines habitudes de vie** (aménagement des milieux, transport actif, politique alimentaire, sport et loisir, etc.).

En 2011, **178 municipalités et communautés locales de partout au Québec** ont été interpellées par le projet et se sont engagées auprès de leurs citoyens. Prenez part à cette grande mobilisation en multipliant les actions visant l'amélioration de la qualité de vie et en inscrivant votre municipalité ou communauté locale au *Défi Santé 5/30 Équilibre* 2012 sur le site Internet : www.defisante530.com.



Le Réseau du sport étudiant du Québec – Est-du-Québec est heureux d'annoncer que M^{me} Valérie Beaulieu sera la nouvelle coordonnatrice en saines habitudes de vie. Ses études en diététique et ses années d'expérience en tant qu'entraîneuse appuient l'intérêt qu'elle

porte aux saines habitudes de vie chez les jeunes.

Le RSEQ Est-du-Québec, en collaboration avec la Fédération québécoise du sport étudiant et avec le soutien des URLS de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent, propose aux écoles primaires et secondaires de la région plusieurs programmes et outils pédagogiques visant à valoriser les saines habitudes de vie. Les exemples suivants sont des programmes promus par le RSEQ :

- Passeport Santé
- Défi moi j'croque
- Gobes-tu ça?
- Chaque jour, moi j'croque 5 fruits et légumes
- ISO-Actif
- De Facto

Pour plus d'information sur l'un ou l'autre de ces programmes, visitez le site Internet du RSEQ Est-du-Québec au <http://estduquebec.rseq.ca/> ou communiquez avec M^{me} Valérie Beaulieu au 418 723-1880 poste 2494.

TOUT LE MONDE DEHORS

Nouvelle émission à Télé-Québec

Depuis le 12 septembre dernier, Télé-Québec présente, les lundis à 19 h 30, la nouvelle émission « Tout le monde dehors ».

L'équipe de ce magazine nous fera découvrir des activités physiques des plus stimulantes pour inspirer la population du Québec à bouger. C'est un rendez-vous tous les lundis.

Bonne émission!

Le Trait d'union est publié par :

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DU BAS-SAINT-LAURENT

38, rue Saint-Germain Est, bureau 304
Rimouski (Québec) G5L 1A2
(418) 723-5036 téléphone
(418) 722-8906 télécopieur
urlsbsl@globetrotter.qc.ca
www.urls-bsl.qc.ca